

SÉCURITÉ, RÉSILIENCE ET
COHÉSION SOCIALE : UN GUIDE
POUR LES PLANIFICATEURS
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

PRÉSENTATION

Intégrer la sécurité,
la résilience et la
cohésion sociale
dans la planification
du secteur de
l'éducation

1

2

3

4

5

6



SÉCURITÉ, RÉSILIENCE ET
COHÉSION SOCIALE : UN GUIDE
POUR LES PLANIFICATEURS
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Livret 1

PRÉSENTATION

Intégrer la sécurité,
la résilience et la
cohésion sociale
dans la planification
du secteur de l'éducation

À propos des livrets

Ce fascicule fait partie d'une collection de six livrets sur la planification de l'éducation, dont l'objet est de promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans et à travers l'éducation. Ces livrets doivent être utilisés en parallèle avec des supports de planification plus traditionnels (pour plus de détails, se reporter à la section « Ressources utiles » à la fin de chaque opus). La collection se compose des documents suivants :

- Glossaire
- Livret 1 – Présentation: intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification du secteur de l'éducation
- Livret 2 – Analyse: où en sommes-nous?
- Livret 3 – Politique: où voulons-nous aller?
- Livret 4 – Programmation: comment allons-nous procéder?
- Livret 5 – Coûts et financement: combien cela va-t-il coûter et qui paiera?
- Livret 6 – Suivi et évaluation: comment vérifier que nous avons atteint nos objectifs?

Une autre collection de livrets a été conçue en parallèle, concernant l'intégration de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale dans la conception des programmes scolaires et la formation des enseignants.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les idées de l'UNESCO, l'IIEP, le PEIC ou le BIE. Les désignations employées dans ce document ainsi que la présentation des données n'impliquent nullement l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNESCO, l'IIEP, le PEIC ou le BIE concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières.

Publié par:

**l'Institut international
de planification de l'éducation**

7-9, rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

info@iiep.unesco.org

www.iiep.unesco.org

Conception graphique:

nathalie pruneau

Impression:

Atelier d'impression de l'IIEP

Photo de couverture:

Des réfugiés du Soudan du Sud suivent un cours.

© UNICEF Éthiopie/2014/Ayene

ISBN: 978-92-803-2385-6 (Coffret)

ISBN: 978-92-803-2387-0 (Livret 1)

© UNESCO 2015

Remerciements

Ce livret fait partie d'une série de six manuels destinés aux planificateurs de l'éducation. Il est issu d'une collaboration fructueuse entre l'IIPE-UNESCO, le programme *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) et le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE), qui s'est concrétisée par la production de deux séries : celle de ces six livrets sur la planification de l'éducation et une autre de huit livrets portant sur les programmes scolaires.

Les livrets sur la planification ont été écrits par Lynne Bethke (InterWorks), Lyndsay Bird (IIPE) et Morten Sigsgaard (IIPE), avec les modifications supplémentaires de Leonora MacEwen (IIPE). Les livrets pédagogiques ont été écrits par Jennifer Batton (consultante), Amapola Alama (BIE) et Margaret Sinclair (EPCI), et édités par Lynne Bethke (InterWorks).

Au cours de la procédure de révision, les personnes suivantes ont fourni d'importantes réflexions sur la structure et le contenu des livrets : Benoît d'Ansembourg (UNICEF ESARO); Naoko Arakawa (INEE); Carolyne Ashton (consultante); Anton de Grauwe (IIPE); Andrea Diaz Varela (Banque mondiale); Özlem Eskioçak (UNRWA); Dakmara Georgescu

(UNESCO Beyrouth); Sonia Gomez (HCR); Brenda Haiplik (UNICEF); Jennifer Hofmann (UNICEF, WCARO); Yolande Miller-Grandvaux (USAID); Marla Petal (Save the Children); Mary Kangethe (ministère de l'Éducation du Kenya); Neven Knezevic (UNICEF ESARO); Cynthia Koons (INEE); Mark Richmond (EPCI); Caroline Schmidt (initiative de sauvegarde GIZ); Brian Smith (IIPE).

L'IIPE, le PEIC et le BIE sont reconnaissants aux personnes et aux organisations qui ont testé les livrets sur le terrain : en Ouganda, Pamela Komujuni (Cabinet du Premier ministre), Joseph Kajumba, Cleophus Mugenyi, Santa Ateng, Joseph Niede Lubwuma, Christopher Okecho (ministère de l'Éducation et des Sports), Benoit d'Ansembourg et Neven Knezevic (UNICEF ESARO), Monica Llamazares, Irene Naiga et Night Stella Candiru (UNICEF en Ouganda), et Charles Rukwengye et Anna Seeger (consultants); au Mali, Ladjali Mamadou Lamine Coulibaly, Issiaka Niambele, Amadou Samaké et Lassine Sidibé (ministère de l'Éducation), Andrea Berther, Naoko Imoto et Constance Kouakou (UNICEF au Mali) et Alliou Tall et Ibrahima Sissoko (USAID Mali).

Sigles et abréviations

BIE	Bureau international d'éducation (UNESCO)
DFID	Ministère du Développement international (Royaume-Uni)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GADRRRES	Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation
GCPEA	Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
HCRC	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IIEP	Institut international de planification de l'éducation (UNESCO)
INEE	Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence
ODI	Overseas Development Institute
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	organisation non gouvernementale
OSC	organisation de la société civile
PBEA	Programme pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer (UNICEF)
PEIC	Protect Education in Insecurity and Conflict
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SIGE	système d'information pour la gestion de l'éducation
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISDR	Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WCARO	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (UNICEF)

Table des matières

- 3 Remerciements
- 4 Sigles et abréviations
- 6 Avant-propos
- 8 Points à retenir
- 9 Introduction
- 10 **Première étape**
Examiner l'impact des catastrophes
et des conflits sur les systèmes
éducatifs
- 13 **Deuxième étape**
Réfléchir au rôle du système
éducatif pour améliorer la sécurité,
la résilience et la cohésion sociale
- 17 **Troisième étape**
Réfléchir à la manière dont chaque
étape du cycle de planification
peut tenir compte de la sécurité,
la résilience et la cohésion sociale
- 21 **Quatrième étape**
Engager le dialogue pour inciter tous
les acteurs concernés à participer
au processus de planification
- 23 Ressources utiles
- 26 **Annexe A**
Les acteurs impliqués dans
le processus de planification
- 27 **Annexe B**
Proposition de structures
organisationnelles pour le
processus de planification
- 31 À propos du programme

Avant-propos

Mieux adapter la planification et les contenus éducatifs aux crises est une solution rentable, qui permet de sauver des vies. L'éducation protège les élèves et leur entourage en véhiculant des conseils salvateurs en cas d'urgence. Une bonne planification peut économiser les frais de reconstruction ou de réhabilitation d'infrastructures ou de matériels éducatifs coûteux. Sur le long terme, une meilleure planification de l'éducation face aux crises renforce la résilience des systèmes éducatifs et contribue à assurer la sécurité et la cohésion sociale dans les communautés et les établissements d'enseignement.

Les effets dévastateurs des conflits et des catastrophes sur les enfants et les systèmes éducatifs sont bien documentés, déclenchant ainsi dans le monde entier un sentiment d'urgence croissant d'élaborer des stratégies pour réduire les risques. Chaque année, au cours de cette décennie, 175 millions d'enfants sont susceptibles d'être affectés par des catastrophes (Penrose et Takai 2006), tandis que la proportion d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passée de 42 % (du total mondial) en 2008, à 50 % en 2011, dans les pays touchés par un conflit.

L'urgence de développer des contenus éducatifs et des plans sectoriels qui répondent à ces risques est indéniable. Cette série de publications vise à soutenir les ministères de l'Éducation à atteindre ce seul objectif. Partageant une vision commune de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale, ces six livrets sur la planification du secteur de l'éducation, ainsi que les huit autres livrets sur la conception des programmes scolaires, sont le fruit de la collaboration entre le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE-UNESCO) et le programme *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC). Le cadre général de cette collaboration s'appuie sur les efforts et le dynamisme d'un grand nombre d'acteurs, y compris l'UNICEF et son programme pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer (PBEA).

La mission de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ-UNESCO) est de renforcer la capacité des pays à planifier et gérer leurs systèmes éducatifs par le biais de la formation, de la recherche et de la coopération technique. En outre, l'IIPÉ a développé une expertise dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence et de la préparation aux catastrophes. Son programme sur l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction a permis de produire un *Guide pour la planification de l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction*, ainsi qu'une série d'analyses et de thématiques propres à chaque pays. L'IIPÉ s'est engagé dans une coopération technique avec les pays touchés par des crises (tels que l'Afghanistan, le Soudan du Sud et le Tchad),

en les aidant à renforcer leurs capacités. Il a également développé et piloté des outils adaptés à la planification de l'éducation en situations de crise en Afrique de l'Ouest et de l'Est.

Le *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) est un programme de la Fondation *Education Above All*, créée par Son Altesse Sheikha Moza bint Nasser du Qatar. Le programme vise à promouvoir et protéger le droit à l'éducation – à tous les niveaux des systèmes éducatifs – dans les zones touchées ou menacées par les crises, l'insécurité, ou les conflits armés. Le PEIC soutient la collecte et la compilation de données sur les attaques dirigées contre l'éducation, et le renforcement de la protection juridique contre les violations du droit international liées à l'éducation. Le programme PEIC fonctionne avec des partenaires pour aider à développer des programmes éducatifs adaptés aux situations de conflit, ainsi qu'à réduire les risques ou la répétition des conflits.

Le BIE-UNESCO soutient les pays pour qu'ils développent des contenus éducatifs plus pertinents et de meilleure qualité, afin d'améliorer les compétences de base telles que l'alphabétisation, le calcul, et les compétences liées à la vie quotidienne. Il aborde des thèmes d'une grande pertinence aux niveaux local, national et mondial, portant sur les nouvelles technologies, les valeurs, le développement humain durable, la paix, la sécurité et la réduction des risques de catastrophe. Le BIE-UNESCO propose des services de conseils stratégiques, d'assistance technique adaptée aux besoins spécifiques de chaque pays, de développement des capacités à court et à long termes, donnant ainsi accès à des connaissances de pointe dans le domaine des programmes d'études et de l'apprentissage.

Cette série de publications, fruit de la collaboration entre l'IIEP-UNESCO, le programme PEIC et le BIE-UNESCO, se fonde sur l'expertise propre à chacun de ces organismes. Ces livrets visent à soutenir le personnel des ministères de l'Éducation, aux niveaux national, régional et local, afin de promouvoir des systèmes éducatifs sûrs et résilients, ainsi que de favoriser la cohésion sociale, grâce à des politiques éducatives, des plans sectoriels et des programmes scolaires appropriés. Cette initiative répond à un réel besoin de soutien pour aider les pays à élaborer et intégrer systématiquement des mesures adaptées aux situations de crise à chaque étape du processus de planification sectorielle et au cours des processus de révision et de développement des programmes d'études. En adoptant un mode de planification et des contenus éducatifs propres aux situations de crise, les ministères de l'Éducation et leurs partenaires peuvent devenir les agents du changement pour la prévention des risques, contribuant ainsi à bâtir des sociétés pacifiques durables.

Suzanne Grant Lewis
Directrice de l'IIEP

Mmantsetsa Marope
Directeur de l'IBE

Mark Richmond
Directeur du PEIC

Livret 1 – Présentation

Points à retenir

- ▶ La multiplication des crises et des catastrophes dans le monde prouve la nécessité pour les planificateurs du secteur de l'éducation de répondre aux questions relatives:
 - à la sécurité et à la protection des apprenants, du personnel éducatif et des biens matériels;
 - à la résilience du système éducatif et à son aptitude à gérer et à surmonter les crises, mais aussi à maintenir l'offre de services éducatifs, indépendamment du contexte;
 - à la promotion de la cohésion sociale via un accès équitable à une éducation de qualité et une révision des programmes scolaires.
 - ▶ Les investissements dans la sécurité, la résilience et la cohésion sociale ne doivent pas forcément être coûteux. Par ailleurs, ils sont susceptibles de sauver des vies, tout en économisant des millions de dollars.
-

Ce livret d'introduction est le premier d'une collection de six, consacrée aux moyens de tenir compte des questions de sécurité, de résilience et de cohésion sociale à toutes les étapes du processus de planification du secteur de l'éducation. Il explique pourquoi les ministères de l'Éducation doivent intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans les politiques et les plans sectoriels d'éducation, et présente un aperçu des méthodes pour y parvenir. Les cinq autres livrets proposent des lignes directrices plus détaillées.

Introduction

Chaque année, l'existence de millions d'êtres humains est bouleversée par des catastrophes ou des conflits, avec leur lot de morts et de blessés qui auraient pu être évités. Ces événements détruisent également des infrastructures essentielles, notamment des établissements scolaires. Tous les membres de la communauté, y compris le secteur de l'éducation, doivent donc œuvrer à la promotion de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale, dans le but de sauver des vies et d'assurer le développement futur de leur société.

Chaque situation est particulière, avec ses risques spécifiques. Mais rares sont les pays à échapper aux aléas naturels ou aux tensions politiques et sociales, comme la violence liée aux gangs ou au trafic de drogue, par exemple. Les responsables de l'éducation doivent donc entreprendre une analyse approfondie des menaces à la sécurité, à la résilience et à la cohésion sociale dans leurs environnements respectifs. Ce faisant, ils aideront les éducateurs à protéger les enfants et les jeunes et à assurer leur avenir. Cette phase analytique est la première d'une série d'étapes dans un processus de planification de l'éducation au service d'une prise de décisions informées, dans le but de sécuriser l'environnement éducatif, de renforcer la résilience des systèmes scolaires et des apprenants, et de faire en sorte que les politiques éducatives ne constituent pas une source de frustrations, mais contribuent au contraire à la cohésion sociale.

Ce livret présente un certain nombre d'étapes pouvant étayer le travail des ministères de l'Éducation et de leurs partenaires pour :

- comprendre la nature des catastrophes et des conflits et leur impact sur les systèmes éducatifs ;
- comprendre le rôle de l'éducation pour atténuer l'impact d'une catastrophe ou d'un conflit ;
- intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans les politiques éducatives et les plans sectoriels.

Encadré 1.1

Comprendre les notions de sécurité, de résilience et de cohésion sociale

- ▶ **Sécurité** : garantit la protection et le bien-être des apprenants, du personnel éducatif et des équipements scolaires.
 - ▶ **Résilience** : permet aux systèmes éducatifs et aux apprenants de supporter des chocs et des facteurs de stress, de s'y adapter et de les surmonter, tout en promouvant la sécurité et la cohésion sociale.
 - ▶ **Cohésion sociale** : promeut un sentiment d'appartenance et d'acceptation des autres, ainsi qu'une volonté de contribuer au bien-être commun.
-

Étapes pour organiser l'intégration de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale dans le processus de planification du secteur de l'éducation

- ▶ Examiner l'impact des catastrophes et des conflits sur les systèmes éducatifs.
 - ▶ Réfléchir au rôle du système éducatif pour promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale.
 - ▶ Réfléchir à la manière dont chaque étape du cycle de planification peut prendre en compte la sécurité, la résilience et la cohésion sociale.
 - ▶ Engager le dialogue et le processus de planification pour encourager la participation de tous les acteurs concernés.
-

Première étape

Examiner l'impact des catastrophes et des conflits sur les systèmes éducatifs

Il convient avant toute chose d'identifier les types de risques susceptibles d'avoir un impact sur les systèmes éducatifs et de comprendre la manière dont ces derniers peuvent être affectés.

Bien que fondamentalement différents, une catastrophe naturelle et un conflit peuvent avoir le même type d'impact sur les systèmes éducatifs. Tous deux peuvent provoquer des dégâts ou détruire des infrastructures scolaires, mais aussi menacer durablement la sécurité physique et psychologique, ainsi que le bien-être des enfants, des enseignants et des autres membres du personnel éducatif.

Les sections suivantes mettent en lumière certains impacts des catastrophes, des conflits et des mouvements de population sur les systèmes éducatifs.

Encadré 1.2

Pakistan : les conséquences du tremblement de terre sur l'éducation

Les catastrophes naturelles, comme le séisme de 2005 à Muzaffarabad (Pakistan), peuvent anéantir les systèmes éducatifs. Dans ce cas précis, plus de 18 000 élèves et 900 enseignants ont disparu pendant le tremblement de terre, qui a également entièrement détruit 3 684 écoles primaires et secondaires et 34 établissements d'enseignement supérieur, sans oublier la perte de supports didactiques et de laboratoires destinés à



© L. Bethler/InterWorks

l'enseignement des sciences et de l'informatique. Le coût de la reconstruction des seuls bâtiments scolaires a été estimé à 472 millions de dollars.

Impact des catastrophes sur les systèmes éducatifs

On comprend bien l'impact éventuel d'une catastrophe sur la sécurité matérielle des apprenants, des enseignants et des autres membres du personnel éducatif, mais aussi sur l'intégrité des infrastructures scolaires et des supports didactiques (voir l'*encadré 1.2* pour un exemple). Mais les perturbations engendrées peuvent être plus globales, la catastrophe entraînant l'interruption de la scolarité, une pénurie d'enseignants et la suspension, par exemple, des processus d'inspection, de supervision et de collecte de données sur l'éducation. Qui plus est, en provoquant des vagues de déplacements de population, une catastrophe peut perturber la cohésion sociale et, par conséquent, attiser les tensions autour de ressources devenues rares.

Impact des conflits et de la violence sur les systèmes éducatifs

Selon la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA) et d'autres sources, les attaques contre des établissements scolaires, des élèves et des enseignants semblent progresser (*encadré 1.3*). L'Organisation des Nations Unies a fait état de plus de 1 000 attaques contre l'éducation dans le monde, entre 2009 et 2012, qui se sont traduits par des bâtiments incendiés, des attentats suicides, des explosions déclenchées à distance, des menaces contre des membres du personnel ou leur assassinat, ainsi que des enlèvements (GCPEA, 2014, p. 114). Ces attaques fragilisent la sécurité des établissements scolaires et soulèvent d'importants défis sur le plan de la gestion.

Encadré 1.3

L'impact chiffré des conflits sur l'éducation

- ▶ La moitié des enfants d'âge scolaire non scolarisés dans le monde (soit 28,5 millions, dont 55 % de filles) vivent dans des pays touchés par des conflits.
 - ▶ Des dizaines de milliers de filles et de garçons se retrouvent à livrer des guerres d'adultes dans au moins 17 pays, dans différentes régions du globe.
 - ▶ En Syrie, selon les Nations Unies (données d'avril 2013), 2 445 écoles sur les 22 000 que compte le pays auraient été détruites ou endommagées, et 1 889 serviraient d'abris à des Syriens déplacés au lieu de scolariser les enfants. Qui plus est, fin février 2013, 167 membres du personnel éducatif, dont 69 enseignants, auraient trouvé la mort depuis le début du conflit, même si l'on ne peut pas dire combien étaient sciemment visés.
 - ▶ En République centrafricaine, plus de la moitié des établissements scolaires restent fermés depuis la prise du pouvoir par les rebelles du Séléka, en avril 2013, privant d'instruction plus de 650 000 enfants.
 - ▶ Au Nigéria, 276 écolières ont été enlevées par le groupe Boko Haram, en avril 2014.
 - ▶ Au Pakistan, au moins 838 écoles ont subi des attaques entre 2009 et 2012.
-

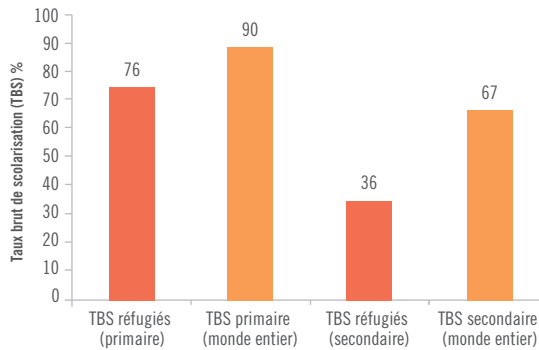
Impact des déplacements de population sur les systèmes éducatifs

Conflits et catastrophes peuvent entraîner des déplacements massifs de population, à l'intérieur même des frontières d'un pays (personnes déplacées dans leur propre pays [IDP]) ou d'un pays à l'autre (réfugiés). Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 51,2 millions de personnes dans le monde avaient été déplacées de force fin 2013, ce qui constitue un record absolu. Parmi elles, 10,7 millions d'individus supplémentaires ont été déplacés en 2013, en raison de conflits ou de persécutions (HCR, 2014).

De tels mouvements de population peuvent avoir une incidence sur les systèmes éducatifs des communautés hôtes, provoquant une surcharge des classes à cause de l'admission d'enfants réfugiés ou de la nécessité de déployer des moyens supplémentaires pour aider les établissements locaux à faire face à cet afflux. Ces ressources bénéficient souvent non seulement aux enfants déplacés, mais aussi à la communauté scolaire tout entière. Pour les enfants réfugiés ou déplacés, ce déracinement est souvent synonyme de privation d'accès à l'éducation, comme en témoignent les taux bruts de scolarisation des réfugiés, généralement plus bas que ceux des autres enfants (*figure 1.1*; HCR, 2011, p. 24).

En plus de comprendre comment les catastrophes, les conflits et les mouvements de population affectent les systèmes éducatifs, il faut également décrypter les relations complexes qu'entretiennent entre eux les différents facteurs de risque (voir *infra*). De nombreux pays cumulent les risques et doivent donc pouvoir

Figure 1.1
Accès des réfugiés à l'éducation



analyser leurs influences réciproques et leur éventuel impact sur le système éducatif. Le conflit syrien, par exemple, a incité les civils à fuir massivement, ce qui a provoqué de grosses difficultés dans les écoles des pays d'accueil, exacerbant les tensions entre communautés locales et réfugiés.

Lorsque conflits et catastrophes entrent en collision

Si les catastrophes et la rareté des ressources peuvent alimenter le conflit, celui-ci peut, à son tour, accroître la vulnérabilité face à une catastrophe, comme en témoignent les exemples suivants :

- au Burundi, dans la période d'après-conflit de la seconde moitié des années 2000, des épisodes récurrents de sécheresse et une insécurité alimentaire chronique ont accentué les phénomènes migratoires et les tensions avec les communautés d'accueil ;
- dans la Corne de l'Afrique, en 2011, « l'urgence complexe » a provoqué un afflux de réfugiés somaliens dans les pays voisins ;
- dans la région de la Mojana (Colombie), très exposée aux inondations, l'activisme d'un groupe rebelle, conjugué à l'absence de contrôle par les autorités locales et au manque d'influence politique des habitants, a empêché d'investir suffisamment dans des mesures de réduction des risques, ce qui a accru la fragilité des populations locales (ODI, 2013).

Face à la fréquence des conflits et des catastrophes et à leur impact sur l'éducation, il est impératif que les acteurs de la sphère éducative protègent le droit à l'éducation, en réagissant de manière appropriée à ce type d'événements et en concevant des plans et des politiques qui garantissent une réponse adaptée du personnel éducatif et des apprenants lors d'une crise, tout en renforçant la résilience du système éducatif et en favorisant la cohésion sociale.

Deuxième étape

Réfléchir au rôle du système éducatif pour améliorer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale

Plusieurs travaux de recherche ont mis en évidence les rapports complexes entre éducation et conflits (INEE, 2011; UNESCO, 2011). L'éducation peut constituer à la fois un moteur du conflit et un espace de construction de la paix. Lorsqu'elle diffuse des messages discriminatoires, en favorisant un groupe au détriment des autres, en proposant ou en encourageant des modèles de comportement violent, l'éducation peut effectivement exacerber le risque de conflit.

En même temps, elle peut en atténuer les risques, notamment en garantissant un accès équitable à tous les niveaux d'éducation ou en créant des environnements d'apprentissage positifs et des supports didactiques prônant la cohésion sociale.

Planifier la sécurité, la résilience et la cohésion sociale permet aux acteurs du développement et aux travailleurs humanitaires d'œuvrer ensemble au développement durable du système éducatif. Ce mécanisme permet de combler le « fossé » entre l'humanitaire et le développement (voir *infra*).

La planification de l'éducation à la sécurité, à la résilience et à la cohésion sociale érige une passerelle entre les acteurs de l'aide humanitaire et ceux du développement

La nécessité du rapprochement entre travailleurs humanitaires et acteurs du développement est de mieux en mieux admise. Pour l'Union européenne (UE), par exemple, « il est possible que l'efficacité de la mise en œuvre des *liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement* pâtisse également de l'absence d'un cadre stratégique commun entre les acteurs de l'aide humanitaire et ceux du développement » (UE, 2012, p. 8). De son côté, la Banque mondiale rappelle que :

L'édition 2014 du *Rapport sur le développement dans le monde* plaide pour la création d'un conseil national du risque, susceptible d'aider à l'intégration de la gestion du risque dans le programme

de développement. Ce conseil pourrait être une organisation entièrement nouvelle ou naître de la réforme d'entités existantes : le plus important, c'est d'adopter une nouvelle démarche – pour parvenir à une évaluation coordonnée et systématique des risques au niveau global (Banque mondiale, 2014, p. 37, p. 278-286).

Assurer l'éducation dans les zones en situation de crise fait également partie des priorités de la communauté internationale de développement de l'éducation, comme en témoigne l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout du Secrétaire général des Nations Unies, dont l'un des principaux objectifs vise à garantir la priorité de l'éducation et de son financement dans toutes les situations d'urgence humanitaire (www.globaleducationfirst.org/french/).

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) fait également du soutien à l'éducation dans les situations de fragilité ou de conflit l'une de ses grandes priorités (GPE, 2013). Dans le *Guide pour la préparation et l'évaluation d'un plan sectoriel d'éducation*, élaboré conjointement avec l'UNESCO-IIPE (IIPE et GPE, 2012), il demande ainsi aux pays d'analyser les risques et les vulnérabilités de leurs systèmes éducatifs.

Cette analyse exige d'impliquer les différents acteurs dans le processus de planification, afin d'identifier non seulement les risques existants dans le système éducatif, mais aussi les stratégies permettant de les surmonter. Dans cette perspective, les acteurs du développement (partenaires du développement, organisations non gouvernementales [ONG] et organisations de la société civile [OSC]) interviennent aux côtés des ministères de l'Éducation, et les acteurs humanitaires (Pôle d'éducation, Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et HCR) agissent en parallèle avec l'unité ou l'agence nationale en charge de la gestion des catastrophes. Le *livret 2* fournit plus d'informations sur la façon d'analyser la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans votre propre pays.

Intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification de l'éducation permet non seulement de créer une passerelle, mais aussi de sauver des vies et d'économiser de l'argent (voir *infra*).

Intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification de l'éducation sauve des vies

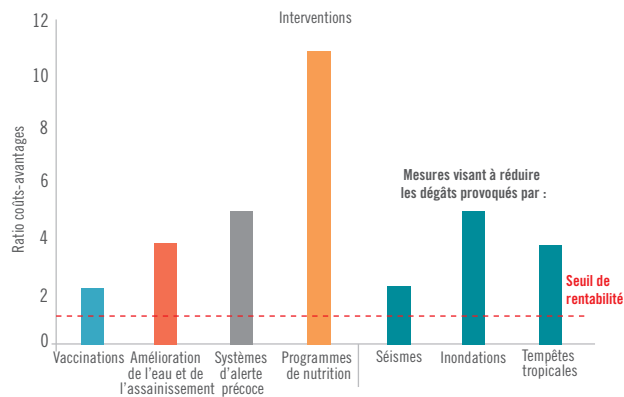
L'éducation peut fortement contribuer à la cohésion sociale et à la résolution des conflits, et procurer d'importants dividendes pour la paix. Au Guatemala par exemple, les accords de paix de 1996 comportaient un engagement à étendre l'instruction bilingue interculturelle aux peuples autochtones, dans le

but de réduire leur exclusion et de contribuer à la construction de la paix. Parce qu'ils atténuent les impacts négatifs et amplifient les retombées positives, ces programmes et politiques font partie des outils d'éducation « adaptés aux situations de conflit » (INEE, 2013).

De la même manière, l'éducation peut contribuer à atténuer les effets des catastrophes (par exemple en veillant à ce que les bâtiments respectent les normes antisismiques et anti-inondations pour sauver la vie des élèves et de leurs enseignants). L'élaboration de plans d'urgence, tout comme la constitution de stocks de supports didactiques peuvent également renforcer la résilience du système. Le fait d'enseigner aux enfants, aux jeunes et aux communautés scolaires des pratiques agricoles viables à faible impact peut aider à prévenir les famines et atténuer l'impact de la sécheresse. Ces exemples montrent comment les systèmes éducatifs peuvent contribuer à la sécurité, à la résilience et à la cohésion sociale. D'autres exemples sont analysés dans le *livret 4*.

Tenir compte de la réduction des risques lors de la planification de l'éducation peut non seulement sauver des vies, mais aussi éviter de dépenser des millions de dollars pour la reconstruction (voir *infra*).

Figure 1.2
Les avantages de la gestion des risques
l'emportent souvent sur ses coûts



Note: La figure montre les ratios coûts-avantages moyens tirés d'une série d'études consacrées aux différentes interventions. La ligne en pointillé représente le seuil au-delà duquel les avantages attendus l'emportent sur les coûts escomptés.

Source: Banque mondiale, 2014, p. 8, citant Wethli, 2013.

Intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification de l'éducation permet d'économiser de l'argent

Depuis 2000, le coût des catastrophes survenues dans le monde est évalué à plus de 1 000 milliards de dollars (INEE, 2013). La *figure 1.2* illustre les avantages d'une gestion des risques en fonction des différents aléas et mesures d'atténuation (tous secteurs confondus et non dans le seul secteur de l'éducation).

Le coût des conflits mondiaux a lui aussi augmenté de manière substantielle. L'UNESCO estime qu'une baisse de 10 % des dépenses militaires dans le monde permettrait de dégager suffisamment de ressources pour scolariser 9,5 millions d'enfants supplémentaires. Une étude à paraître du *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) analyse les coûts directs et indirects des conflits pour l'éducation. Les coûts directs comprennent la destruction des bâtiments et les dégâts qu'ils subissent, la destruction ou le vol des équipements, la nécessité de remplacer le personnel enseignant blessé ou tué et les heures d'instruction perdues. Les coûts indirects sont associés aux interruptions de la scolarité des enfants et, par conséquent, à la limitation de leurs perspectives économiques. Bien entendu, ces coûts varient d'un pays à l'autre.

L'éducation à la sécurité, à la résilience et à la cohésion sociale peut protéger les investissements éducatifs, y compris les infrastructures scolaires. Chaque dollar investi dans la réduction des risques de catastrophe évite, selon les estimations, entre 4 et 7 dollars de coût de reconstruction (DFID, 2014). Les dépenses de conception et de construction de bâtiments scolaires aux normes anti-catastrophe constituent une bonne façon de rentabiliser des ressources limitées, tout en améliorant la sécurité des apprenants, du personnel et des biens. L'enseignement des techniques de négociation et l'instruction civique sont, comme le montre la série parallèle consacrée aux ressources des programmes scolaires, un excellent exemple d'investissements en faveur de la résilience et de la cohésion sociale. Certaines mesures de réduction des risques, à l'instar de la planification de la sécurité des personnes et des exercices de sécurité dans les établissements scolaires, s'appliquent autant aux situations de conflit que de catastrophe.

Troisième étape

Réfléchir à la manière dont chaque étape du cycle de planification peut intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale

Prendre en compte la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification de l'éducation implique de suivre les mêmes étapes qu'un processus de planification classique, avec cependant un axe supplémentaire pour identifier et atténuer les risques de conflit et de catastrophe. Afin de renforcer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale, il faut que chacune des cinq étapes du cycle de planification tienne compte de la relation entre l'éducation, d'un côté, et les conflits et les catastrophes, de l'autre (*figure 1.3*). Ce n'est qu'ensuite qu'il sera possible de concevoir des stratégies de réduction des risques adaptées et faisant partie intégrante du processus de planification.

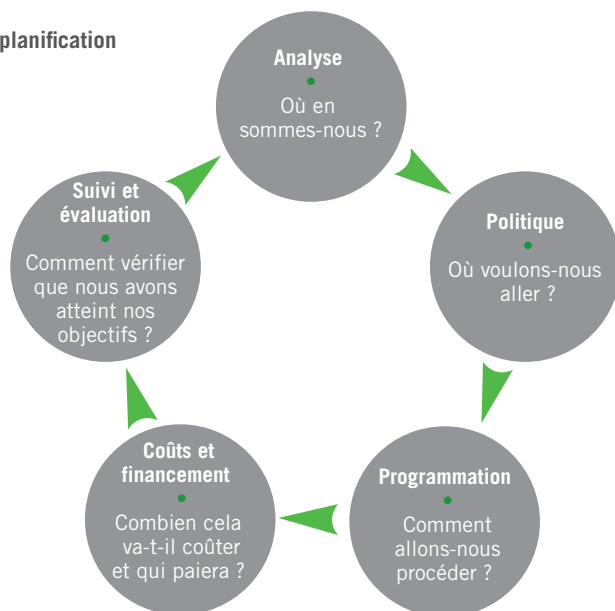
Dans son premier rapport d'activité, le Programme de 4 ans pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer (PBEA) de l'UNICEF, dont l'objectif est de consolider la résilience et la sécurité humaine en situation de conflit, rappelle que « la sensibilité au conflit ne peut pas être dissociée des processus de réduction des risques de catastrophe » et que « les ministères de l'Éducation n'ayant qu'un seul processus de planification, la seule solution pour introduire concrètement et efficacement une culture de la résilience dans le secteur de l'éducation consiste à opter pour une planification sectorielle intégrée » (UNICEF, 2013, p. 56). La section suivante décrit ce qu'est la planification pour la sécurité, la résilience et la cohésion sociale, et présente succinctement les différentes façons de mettre en œuvre chacune des étapes du processus. Les autres livrets de la collection reviennent plus en détail sur ces différentes étapes.

Étape 1

Analyse • Où en sommes-nous ?

La première étape du processus de planification consiste à se livrer à un examen du secteur de l'éducation et du contexte national. Le diagnostic sectoriel porte sur la performance globale du secteur et sur les stratégies, nationales et

Figure 1.3
Le cycle de la planification



internationales, l'influençant. La planification pour la sécurité, la résilience et la cohésion sociale débute par une analyse du risque: il s'agit non seulement d'évaluer l'impact d'une catastrophe et/ou d'un conflit sur le système éducatif, mais aussi de voir comment l'éducation (par son contenu et à travers sa planification et sa gestion) peut réduire les risques de catastrophe et la violence sous toutes ses formes, du conflit armé à la violence et au harcèlement liés aux gangs. Il peut également être utile d'examiner, lors de cette étape, quel accès à une éducation de qualité ont les ressortissants étrangers, les réfugiés, les déplacés et d'autres groupes d'enfants marginalisés, qui ne sont pas forcément répertoriés dans les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), les cadres réglementaires ou les plans sectoriels en vigueur dans le pays. Le *livret 2, Analyse : où en sommes-nous ?*, donne plus de détails sur cette étape du processus.

Étape 2

Politique • Où voulons-nous aller ?

L'élaboration de politiques implique de définir des objectifs généraux à long terme et de concevoir des mesures plus spécifiques pour les atteindre. Les conclusions de l'examen des politiques et du diagnostic du secteur de

l'éducation peuvent révéler des failles dans les politiques éducatives, pointant par exemple le fait que certains groupes linguistiques ou ethniques n'ont pas un accès égal à l'éducation. L'amélioration de la situation de ces groupes pourrait donc reposer sur des politiques tenant compte de toutes les langues du pays ou prônant l'intégration de tous les groupes sociaux. Le *livret 3, Politique : où voulons-nous aller ?*, donne davantage de détails sur cette étape du processus.

Étape 3

Programmation • Comment allons-nous procéder ?

Une fois les principaux objectifs identifiés, des programmes prioritaires spécifiques, assortis d'activités principales, de cibles et de calendriers, seront mis au point pour les atteindre. Toute la difficulté consistera alors à identifier et mettre en œuvre des programmes prioritaires permettant de réduire les risques de conflit et de catastrophe (voir, par exemple, le Cadre global pour la sécurité scolaire, GADRRRES et UNISDR, 2014). Les priorités peuvent concerner la protection et la sécurité physiques des enfants et du personnel éducatif, l'absence de danger sur le chemin de l'école ou l'existence d'un lieu sécurisé où enfants, enseignants et autres membres du personnel peuvent se réfugier en cas de combats. Elles peuvent aussi porter sur les programmes scolaires, avec l'intégration de concepts favorisant la cohésion sociale et l'apprentissage du vivre ensemble (cette question est traitée dans les livrets traitant des programmes scolaires), afin d'inculquer aux enfants les connaissances pratiques et théoriques et les attitudes associées à une vie plus paisible, notamment par la résolution non violente des conflits. Enfin, ces priorités peuvent viser à garantir la résilience du système et la continuité des services éducatifs, par le biais d'un dispositif de déploiement d'enseignants, de formes alternatives d'éducation et de gestion positive des classes, dans le but d'assurer une éducation le moins susceptible d'exacerber les éventuelles tensions entre groupes. Le *livret 4, Programmation : comment allons-nous procéder ?*, traite plus en détail de ces questions.

Étape 4

Coûts et financement • Combien cela va-t-il coûter et qui paiera ?

Tout plan d'éducation solide repose sur une estimation précise et réaliste des coûts. Dans le cas de la réduction des risques de conflit et de catastrophe, ces coûts peuvent couvrir :

- la modernisation des écoles, pour les mettre aux normes antisismiques ;
- la révision des programmes de formation des enseignants, pour intégrer des volets sur la sécurité, la résilience et la cohésion sociale ;

- la constitution de stocks de matériels didactiques où puiser en cas d'urgence ;
- la conception et la mise en place de systèmes de sauvegarde des données éducatives cruciales.

Une fois l'estimation des coûts achevée, le budget de l'éducation peut être comparé à l'enveloppe budgétaire prévue par le ministère des Finances. Les besoins non couverts sont alors repérés et des sources additionnelles de financement recherchées auprès, par exemple, des autorités nationales ou régionales, des bailleurs de fonds internationaux (agences de développement et organisations humanitaires) ou, le cas échéant, du secteur privé, des collectivités locales ou des familles. Dans les situations où certains enfants restent privés d'accès à l'éducation, il peut se révéler difficile de trouver des fonds supplémentaires (ou de réaffecter des fonds existants) en faveur d'écoles exposées à des risques naturels tels que séismes, cyclones ou inondations. Toutefois, comme on l'a vu plus haut, les avantages associés aux initiatives visant à renforcer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale l'emportent en général sur les coûts. Le *livret 5, Coûts et financement : combien cela va-t-il coûter et qui paiera ?*, est consacré à ces questions.

Étape 5

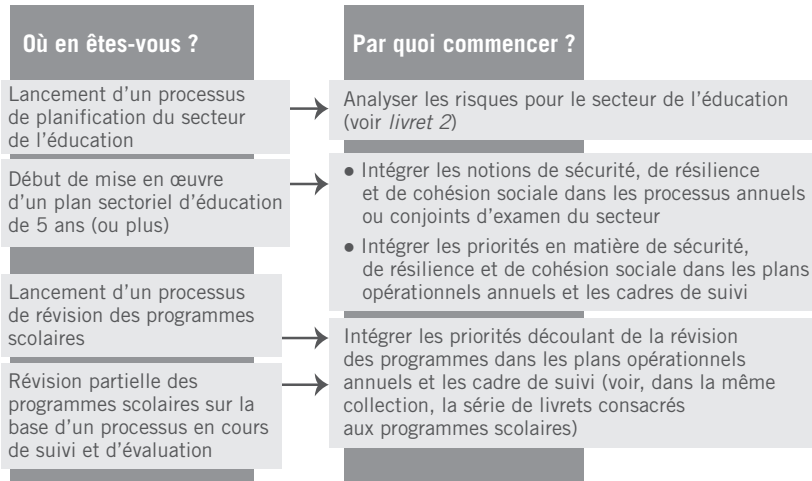
Suivi et évaluation • Comment vérifier que nous avons atteint nos objectifs ?

Une étape clé du processus de planification de l'éducation consiste à établir un cadre de suivi et d'évaluation (S&E). Ce cadre doit être calé sur le plan d'éducation et servir de base au suivi opérationnel tout au long de la période de planification. Les résultats du S&E sont essentiels, parce qu'ils aident les gestionnaires de l'éducation à vérifier si le système remplit ses objectifs. Ils sont aussi vitaux pour les futurs processus de planification, les données recueillies venant alimenter les prochains diagnostics sectoriels et les plans opérationnels annuels. Le *livret 6, Suivi et évaluation : comment vérifier que nous avons atteint nos objectifs ?*, développe ces questions.

La sécurité, la résilience et la cohésion sociale peuvent être intégrées à tout moment dans les plans sectoriels d'éducation. Grâce aux multiples points d'entrée possibles, il est inutile d'attendre le démarrage du processus de planification sectorielle (*figure 1.4*).

Figure 1.4

Prévoir et intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans le secteur de l'éducation



Quatrième étape

Engager le dialogue pour inciter tous les acteurs concernés à participer au processus de planification

Le système éducatif est une composante à part entière de la société et un enjeu politique majeur. Souvent, les opinions relatives aux risques de catastrophe, de conflit et/ou de violence diffèrent selon le contexte. Les discussions autour de ces risques pendant le processus de planification peuvent se révéler extrêmement délicates. Reconnaître ouvertement ces risques dans un document officiel (le plan sectoriel d'éducation) peut se révéler encore plus sensible. Dans certains cas, l'utilisation même du mot « conflit » peut bloquer tout échange. D'où l'intérêt d'aborder ces questions à travers les termes et expressions utilisés dans cette série, à savoir « sécurité », « résilience » et « cohésion sociale ». Des cadres locaux ou des expressions consensuelles peuvent également servir lors de discussions et de l'analyse d'informations relatives à un conflit ou à des violences.

Il est impératif d'associer les partenaires clés au processus de planification, afin de définir la terminologie adéquate et d'assurer l'appropriation du processus par les populations concernées. Le processus de planification doit aller de pair avec un dialogue susceptible de rassembler tous les intervenants autour d'une vision commune du développement du système éducatif. C'est particulièrement vrai s'agissant de la planification intégrant la sécurité, la résilience et la cohésion sociale. La planification doit être un processus participatif et consultatif visant deux objectifs :

- permettre aux décideurs politiques et aux experts techniques d'échanger pour trouver une solution conciliant les ambitions des premiers et les contraintes des seconds ;
- évaluer les besoins et les difficultés des partenaires de l'éducation et sensibiliser à ces questions.

Quand il s'agit d'intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans les plans sectoriels d'éducation, plusieurs acteurs doivent être impérativement associés :

- l'organisation nationale en charge de la gestion des catastrophes ou toute instance gouvernementale pertinente ;
- le Pôle d'éducation, s'il existe ;

- les autres ministères concernés (Finances, Égalité hommes-femmes, Jeunesse...);
- différents échelons administratifs;
- les acteurs du secteur de l'éducation et de la société civile;
- les représentants de la jeunesse;
- les prestataires d'éducation non gouvernementaux;
- les partenaires du développement.

L'implication de ces différents acteurs peut se faire à travers des consultations organisées à certaines étapes du processus de préparation du plan et par le biais d'échanges structurés sur les différentes versions du plan. L'*annexe A* liste les partenaires pouvant être associés à la planification intégrant la sécurité, la résilience et la cohésion sociale.

L'organisation de cette participation sera plus simple si des structures consultatives existent déjà. La plupart des pays se sont dotés d'un groupe local pour l'éducation ou d'un groupe de travail sur le secteur de l'éducation, présidé par le ministère de l'Éducation et composé d'intervenants nationaux, créant ainsi un fructueux espace de dialogue et de mûrissement du processus de planification. Dans certains pays, l'essentiel du processus de planification de l'éducation est confié à des juridictions infranationales, dont chacune doit s'engager dans un processus identique et, idéalement, suivre les mêmes directives et protocoles. Une fois que les différents groupes consultatifs ont été mis en place, il peut être utile de constituer un comité de pilotage, un comité de planification et plusieurs groupes de travail techniques clés (voir *Annexe B*).

Actions clés

- ▶ Réfléchir aux impacts actuels ou passés de catastrophes et de conflits dans votre pays et au rôle possible de l'éducation pour atténuer ou, au contraire, exacerber ces effets.
 - ▶ Engager un dialogue avec les acteurs concernés en amont du processus de planification. Ce dialogue doit associer tous les partenaires connaissant bien les risques de conflit et de catastrophe et susceptibles, à ce titre, de contribuer à chacune des étapes du processus de planification.
 - ▶ Identifier les étapes à venir et les points d'entrée possibles pour intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification du secteur de l'éducation, en fonction du contexte de votre pays.
-

Ressources utiles

Banque mondiale. 2014. *World Development Report 2014: Risk and Opportunity – Managing Risk for Development.*

► <http://go.worldbank.org/3AOXL9KJJ0>

CNN (Cable News Network). 2014. "‘I will sell them,’ Boko Haram leader says of kidnapped Nigerian girls".

► <http://edition.cnn.com/2014/05/05/world/africa/nigeria-abducted-girls/>

DFID (ministère du Développement international du Royaume-Uni). 2014. *Business Case and Intervention Summary : Strengthening Humanitarian Preparedness in High Risk Contexts.*

► http://iati.dfid.gov.uk/iati_documents/4310673.docx

GADRRRES (Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation) et **UNISDR** (Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies). 2012. *Comprehensive School Safety: A global framework in support of The Global Alliance for Disaster Risk Reduction and Resilience in the Education Sector and The Worldwide Initiative for Safe Schools.* Préparé en vue de la 3^e Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, 2015.

► www.preventionweb.net/files/31059_31059comprehensiveschoolsafetyframe.pdf

► www.preventionweb.net/go/31059

GCPEA (Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques). 2014. *Education Under Attack 2014.*

► http://protectingeducation.org/sites/default/files/documents/eua_2014_full_0.pdf

GPE (Partenariat mondial pour l'éducation). 2013. *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit.*

► www.globalpartnership.org/download/file/fid/10556

HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2011. *Refugee education : a global review.*

► www.unhcr.org/4fe317589.html

———. 2014. *Le coût humain de la guerre : HCR Tendances mondiales 2013*.

▶ www.unhcr.fr/53edc9a39.html

IPEE-UNESCO (Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO). 2010a. *Planification stratégique : concept et principes*. Document de travail n° 1.

▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001897/189757f.pdf>

———. 2010b. *Planification stratégique : Mesures organisationnelles*. Document de travail n° 2.

▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001897/189758f.pdf>

———. 2010c. *Planification stratégique : Techniques et méthodes*. Document de travail n° 3.

▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001897/189759f.pdf>

IPEE et GPE. 2012. *Guidelines for Education Sector Plan Preparation and Appraisal*.

▶ www.iiep.unesco.org/sites/default/files/121106-guidelines-for-education-sector-plan-preparation-and-appraisal-en.pdf

IPEE et WCARO/UNICEF. 2011. *Integrating conflict and disaster risk reduction into education sector planning. Guidance notes for educational planners*.

▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002286/228650e.pdf>

INEE (Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence). 2011. *Understanding education's role in fragility : Synthesis of four situational analyses of education and fragility : Afghanistan, Bosnia and Herzegovina, Cambodia, Liberia*. Paris : UNESCO-IIEP.

▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001915/191504e.pdf>

———. 2013. *Conflict Sensitive Education Pack*. New York : INEE.

▶ <http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Toolkit.php?PostID=1148>

ODI (Overseas Development Institute). 2013. *When disasters and conflicts collide. Improving links between disaster resilience and conflict prevention*. Londres : ODI.

▶ www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8228.pdf

Save the Children, 2014. *Education sector snapshot template for comprehensive school safety and education in emergencies*.

▶ www.preventionweb.net/english/professional/trainings-events/edu-materials/v.php?id=38816

▶ www.preventionweb.net/files/38816_essforcsseietemplate2014.docx (modèle)

UE (Union européenne). 2012. *Linking relief, rehabilitation and development : Towards more effective aid*. Note thématique demandée par la Commission du développement du Parlement européen.

► [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/briefing_note/join/2012/491435/EXPO-DEVE_SP\(2012\)491435_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/briefing_note/join/2012/491435/EXPO-DEVE_SP(2012)491435_EN.pdf)

UNESCO. 2011. *La crise cachée : les conflits armés et l'éducation. Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011*. Paris : UNESCO.

► <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001917/191794f.pdf>

———. 2013. *Les enfants luttent encore pour aller à l'école. Document d'orientation 10. Rapport mondial de suivi*. Juillet 2013.

► <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002216/221668E.pdf>

UNICEF. 2013. *2012 PBEA Consolidated Report*.

► <http://bit.ly/UHXvEH>

UNISDR. 2011. "UNISDR says the young are the largest group affected by disasters". Communiqué de presse. 13 octobre 2011.

► www.unisdr.org/files/22742_2011no30.pdf

Venton, C.C. 2007. "Justifying the cost of disaster risk reduction : a summary of cost-benefit analysis". *Humanitarian Exchange Magazine*, n° 38, juin 2007.

► <http://bit.ly/1INtPQ9>

Wethli, K. 2013. "Benefit-Cost Analysis for Risk Management : Summary of Selected Examples". Document d'information du *Rapport sur le développement dans le monde 2014*.

► <http://bit.ly/1q7WkZx>

World Bank. 2014. *World Development Report 2014: Risk and opportunity – managing risk for development*.

► <http://siteresources.worldbank.org/EXTNWDR2013/>

Annexe A

Les acteurs impliqués dans le processus de planification

Organisations impliquées dans la conception et la mise en œuvre des plans et des programmes	Partenaires du développement	Société civile	Autres autorités nationales
<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Éducation : <ul style="list-style-type: none"> ▶ préscolaire ▶ primaire ▶ secondaire (1^{er} et 2^e cycles) ▶ élaboration des programmes d'études ▶ enseignement technique/professionnel ▶ enseignement supérieur ▶ formation continue ▶ éducation non formelle/alphabétisation/formation continue ▶ cadres supérieurs ▶ planification ▶ finances ▶ ressources humaines ▶ services d'inspection • Établissements de formation des enseignants • Organisations nationales de gestion des catastrophes : <ul style="list-style-type: none"> ▶ agences en charge de l'évaluation des risques hydrométéorologiques, géologiques et climatiques • Personnel de recherche et de développement dans les universités et les instituts • Enseignants/syndicats d'enseignants • ONG • Jeunesse • Ministère de l'Industrie (formation technique et professionnelle) • Agences gouvernementales/services en charge des réfugiés (qui sont parfois amenés à organiser une scolarisation dans les camps de réfugiés, comme en Éthiopie et au Pakistan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Bailleurs de fonds bilatéraux, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▶ NORAD ▶ ASDI ▶ DFID ▶ JICA ▶ USAID, etc. • Banques de développement : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Banque mondiale ▶ Banque africaine de développement ▶ Banque asiatique de développement • Organisations internationales : <ul style="list-style-type: none"> ▶ UNESCO ▶ UNICEF ▶ HCR ▶ OIT, FAO ▶ PNUD, etc. • ONG (nationales et internationales) et fondations : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Save the Children ▶ World Vision, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étudiants/jeunesse • Parents • Enseignants • Chefs de communauté • Responsables religieux • Universités et autres institutions de recherche et d'enseignement • Groupes défavorisés, minorités • Populations déplacées (IDP et réfugiés) • Associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité interministériel (réforme du secteur social, décentralisation) • Ministère des Finances • Ministère du Plan • Ministère/département de la Gestion des catastrophes • Ministère de l'Éducation : <ul style="list-style-type: none"> ▶ département chargé de la planification ▶ inspection générale • Agence gouvernementale de la condition des femmes • Agence gouvernementale pour le bien-être des enfants

Annexe B

Proposition de structures organisationnelles pour le processus de planification

Le **comité de pilotage** a pour mandat de superviser et d'orienter le processus. Il doit être composé de hauts fonctionnaires ministériels, y compris ceux relevant d'autres ministères concernés (Finances et Plan, par exemple). Il peut également intégrer des partenaires du développement et des représentants de la société civile.

Le **comité de planification** coordonne le travail technique et réunit tous les départements et directions ministériels. Il peut être dirigé par un coordonnateur technique principal, qui est le plus souvent le directeur de la planification. Le secrétariat peut être assuré par l'équipe de planification stratégique, qui est spécifiquement responsable de la préparation du projet de plan d'éducation.

Des **groupes de travail** se concentrent sur des thèmes ou des sous-secteurs précis, notamment ceux qui impliquent des groupes spécifiques d'acteurs clés. La sécurité des bâtiments scolaires (avec des architectes, des ingénieurs et des acteurs de l'entretien), la gestion des catastrophes au niveau des écoles (avec les administrateurs de l'éducation) et l'éducation à la réduction des risques et à la résilience (avec des concepteurs de programmes scolaires et des enseignants – voir le Cadre global pour la sécurité scolaire, GADRRRES-UNISDR, 2014) comptent parmi les thèmes envisageables. Des groupes de travail spéciaux peuvent aussi s'intéresser à la formation des enseignants, à l'éducation des adultes, au financement, au suivi et à l'évaluation, etc. Le comité de planification peut les solliciter pour rédiger certaines sections du plan. Les partenaires du développement et les organisations de la société civile peuvent également prendre part à ces travaux.

À propos du programme

Cette collection de livrets est le fruit d'une collaboration entre le programme *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) et deux instituts de l'UNESCO spécialisés dans l'éducation : l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP) et le Bureau international d'éducation (BIE). Cette collaboration et le cadre général qui en a résulté s'appuient sur les initiatives et le dynamisme d'un grand nombre d'acteurs concernés.

Ces livrets décrivent un processus de planification des systèmes éducatifs visant à leur permettre de mieux supporter les chocs découlant de catastrophes, naturelles et provoquées par l'homme, de l'insécurité ou des conflits et, si possible, les aider à prévenir ce type de problèmes. Ils sont le résultat d'un programme de soutien aux ministères de l'Éducation, aux niveaux de la capitale, des provinces et des districts, dans le but de promouvoir des systèmes éducatifs sécurisés et résilients, ainsi que d'introduire davantage de cohésion sociale dans les politiques et les plans d'éducation, comme dans les programmes scolaires. Selon le constat établi par la campagne « L'éducation ne peut attendre », lancée dans le cadre de l'Initiative « L'éducation avant tout » du Secrétaire général des Nations Unies, *« quelle que soit l'étape du cycle de planification où se trouve un pays, celui-ci peut fixer ses priorités en matière de réduction du risque de conflit et de catastrophe et les intégrer dans ses plans annuels ou sectoriels »*.

Plus spécifiquement, le programme vise à :

- permettre à une équipe resserrée de susciter une collaboration entre partenaires, dans le but de regrouper les approches, les matériaux et la terminologie relatifs à la planification et aux programmes scolaires pour promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale ;
- renforcer dans un premier temps les capacités des spécialistes en charge de la planification, de la recherche et de la formation (agents des ministères de l'Éducation et experts internationaux) à préparer la réduction des risques de conflit et de catastrophe à travers l'éducation et, dans un second temps, renforcer les capacités des concepteurs de programmes (agents des ministères de l'Éducation et experts internationaux) ayant une expérience en matière d'intégration des problématiques transversales dans les programmes scolaires ;

- renforcer les capacités nationales de formation, grâce au développement des capacités institutionnelles d'établissements de formation et d'universités sélectionnés.

Les ministères peuvent s'appuyer sur les supports et les livrets mis au point par le programme :

- **une base de données en ligne/un site Web** rassemblant des ressources sur un certain nombre de thématiques connexes ;
- **des livrets et des supports de formation sur la planification et les programmes scolaires visant à promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale ;**
- **des notes d'orientation** destinées aux principaux décideurs politiques ;
- **des études de cas et des exemples**, parties intégrantes de la base de données en ligne ;
- **un questionnaire d'autocontrôle** pour permettre aux ministères de l'Éducation de définir le degré d'intégration de la réduction des risques de conflit et de catastrophe dans leurs processus de planification en vigueur.

Chacun de ces livrets peut être consulté indépendamment des autres. Les lecteurs recherchant des précisions sur la terminologie ou les raisons justifiant la promotion de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale peuvent se référer au *Livret 1, Présentation : intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification du secteur de l'éducation* ainsi qu'au *Glossaire* qui l'accompagne.

**L'éducation à la sécurité, à la résilience
et à la cohésion sociale**

Sachant que près de 50 % des enfants non scolarisés dans le monde vivent dans des pays en conflit et que chaque année, au cours de cette décennie, 175 millions d'enfants environ vivront une situation de catastrophe, il devient de plus en plus urgent de développer des stratégies visant à réduire ces risques. La communauté internationale et les autorités éducatives nationales de nombreux pays ont pris conscience qu'il était indispensable d'avoir une planification de l'éducation qui intègre les questions de sécurité, de résilience et de cohésion sociale. Ces livrets proposent aux responsables de l'éducation des conseils à suivre pas à pas sur la façon d'intégrer ces éléments dans le processus de planification. Composé de six livrets et d'un glossaire, ce matériel didactique présente chaque étape du cycle de planification, en suggérant des actions concrètes en vue de s'assurer que la sécurité, la résilience et la cohésion sociale soient partie intégrante de chacune de ces étapes.

PRÉSENTATION

Intégrer la sécurité, la
résilience et la cohésion
sociale dans la planification
du secteur de l'éducation

**UNESCO Institut international
de planification de l'éducation**

7-9, rue Eugène Delacroix
75116 Paris, France

Tel.: +33 (1) 45 03 77 00

www.iiep.unesco.org